

DÉPARTEMENT GARD
ARRONDISSEMENT LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal
11

Nombre de conseillers en exercice
10

Convocation : 30 Aout 2018

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON
DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 06 Septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le six du mois de Septembre à dix-huit heures, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de RIFKIN Sonia, Maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames RIFKIN Sonia, GREVE Béatrice, BLANC Danielle

Messieurs : REMEZY Gérard, CORBEL Frédéric, ZANINI Mario, WALKER Maurice

Absents : CAMPOS Yvan, ANDRIEU Véronique (procuration ANDRIEU donnée à GREVE Béatrice), LEIGNEL Jean Marie (procuration LEIGNEL donnée à CORBEL Frédéric)

Conformément au code général des collectivités territoriales, Monsieur CORBEL Frédéric est élu secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, approbation du procès-verbal de la réunion du 21 Juin 2018, les membres du Conseil signent le registre.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

En préambule, Mme le Maire souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour du présent conseil et en expose les sujets. Les membres du Conseil Municipal acceptent cet ajout.

Délibération N°21
Lancement Appel d'Offre Traversée du village

Mme le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'appel d'offre pour les travaux de réfection et de sécurisation de la traversée du village va être lancé.

Il concerne l'ensemble des travaux de voirie et d'aménagement urbain sur les 800 m de la traversée du village. Le maître d'œuvre, INFRAMED se charge de la diffusion de l'information auprès de journaux spécialisés.

Ces travaux seront réalisés en 2 tranches consécutives afin de nous permettre de bénéficier du maximum de subventions possible.

La date limite de dépôt des réponses des entreprises est fixée au Lundi 8 octobre 2018 à 12 heures.

Une commission d'ouverture des plis se déroulera le même jour à 17H en mairie.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal se félicite de l'avancement de ce projet important.

Délibération N°27
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la Traversée du Village

Mme le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible que la commune puisse bénéficier d'une subvention supplémentaire pour mener à bien notre projet de réfection et de sécurisation de la traversée du village.

Nous pourrions en effet éventuellement bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou DETR, dotation dédiée au soutien des investissements en milieu rural. Il faut monter un dossier de présentation de notre projet qui nous permettra éventuellement de financer la seconde tranche des travaux.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal autorise Mme le Maire à réaliser toutes les démarches en vue de l'obtention de cette subvention supplémentaire.

Délibération N°28
Demande de subvention à la Région pour la Traversée du Village

Mme le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible que la commune puisse bénéficier d'une subvention de la région pour mener à bien notre projet de réfection et de sécurisation de la traversée du village. Un dossier de présentation de notre projet sera envoyé à la région.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal autorise Mme le Maire à réaliser toutes les démarches en vue de l'obtention de cette subvention supplémentaire.

Retour à l'ordre du jour initial.

Délibération N°22-23-24
Demande d'inscription au programme d'investissement du SMEG pour la poursuite de l'enfouissement des réseaux

Mme le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que nous avons reçu le dossier de demande d'inscription au programme 2019 du SMEG. Il détaille le financement pour la poursuite de l'enfouissement des réseaux d'alimentation électrique, d'éclairage public et de téléphone sur la RD35.

Ces travaux d'enfouissement sont indispensables avant la réalisation des travaux de réfection et de sécurisation de la traversée du village.

L'enfouissement reste à réaliser entre la Mairie et l'entrée du village côté Quissac. Les 3 réseaux à enfouir ne bénéficient pas du même régime de subvention.

Le budget des travaux se décompose en 3 parties :

- concernant l'éclairage public, le reste à charge de la commune s'élève à 36.491,69€ Hors Taxe, soit 43.790€ TTC
- concernant la distribution électrique, le reste à charge de la commune s'élève à 0€, le financement étant entièrement pris en charge par le SMEG pour un montant de 134.122€ HT, soit 165.905€ TTC
- concernant le téléphone, le département ne finançant plus ces travaux, le financement sera entièrement assuré par la commune pour un montant de 38.661€ HT, soit 46.394€ TTC.

Le coût total de la poursuite de l'enfouissement des réseaux s'élèvera à environ 90.000€ TTC. La somme est importante mais ces travaux doivent impérativement être réalisés afin de ne pas entraver la seconde tranche des travaux de traversée du village.

L'enlèvement du poteau béton, au coin du vieux cimetière, son remplacement par un candélabre style ancien, ainsi que l'enfouissement de l'alimentation de l'éclairage public sur la place du foyer sont également compris et détaillés dans le chiffrage.

Mme le Maire indique aux membres du Conseil qu'elle essayera d'obtenir des subventions supplémentaires pour alléger la note.

Accessoirement, 345€ de frais d'étude resteraient à notre charge si nous ne donnions pas suite à la proposition du SMEG.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal approuve l'inscription au programme d'investissement du SMEG et autorise Mme le Maire à entamer toute démarche dans ce sens.

Mr WALKER Maurice s'enquiert d'une amélioration programmée du débit du téléphone filaire. Mme le Maire indique ne détenir aucune information spécifique sur ce sujet. Elle indique que la consultation est engagée auprès des concessionnaires du réseau TELECOM dans le cadre des travaux de traversée du village, auprès de la Région Occitanie au sujet du passage de la fibre, mais qu'aucun projet d'amélioration de débit du réseau TELECOM n'est programmé, à sa connaissance.

Décisions modificatives N°:25

- Budget assainissement :

Le montant des intérêts d'emprunts destinés à financer les travaux de l'assainissement collectif n'a pas été affecté au bon chapitre, au chapitre 42 au lieu du chapitre 66.

Décisions modificatives N°:26

- Augmentation de crédit du budget Lotissement :

Dans le courant du mois de Juin, nous avons reçu une note de frais divers de la part du notaire qui se charge de la commercialisation des parcelles du nouveau lotissement communal.

Le montant de cette facture s'élève à 550€. Il convient donc de créditer le budget Lotissement de 550€ supplémentaires.

Questions Diverses :

- Lotissement Communal :

Il ne reste qu'une seule parcelle à commercialiser dans le nouveau lotissement communal.

Les compromis ou les actes de ventes sont signés pour les parcelles 1-3-5-6 et 7. 4 permis de construire sont d'ores et déjà délivrés.

2 compromis sont en attente de signature pour les parcelles 2 et 8.

La seule parcelle restant disponible est la N°4, celle possédant 2 façades à rue.

- Assainissement collectif :

Il reste 6 « cas particuliers » parfaitement identifiés qui n'ont pas contacté la Mairie pour signaler leur raccordement à l'assainissement collectif. Nous ne savons donc pas s'ils sont raccordés ou non. Leur nom a été communiqué aux élus présents.

La première facture, dont la redevance sera doublée, les fera peut-être réagir.

- Eco conduite :

La communauté de commune organise des stages d'éco-conduite à destination des élus et des personnels communaux.

Ces stages sont gratuits pour les élus et facturés 36 € pour les agents.

- Climatisation :

Mme le Maire propose de faire installer un système de climatisation réversible dans la Mairie, la période estivale ayant été particulièrement pénible pour la secrétaire et la période hivernale s'annonçant vorace en électricité.

Une variante permettant également la climatisation de la salle du conseil sera également proposée.

- Voie verte :

Un projet de voie verte va être élaboré pour joindre LEZAN depuis QUISSAC, en passant par SAINT JEAN de CRIEULON et CANAULE.

- Curage des fossés :

Le projet de curage de 3 km de fossé est réactivé. Le devis en possession de la Mairie paraît trop élevé, d'autres entreprises seront consultées.

- Rendez vous avec Fabien CRUVELIER

Le président de la communauté de commune, Mr Fabien CRUVELIER, viendra nous rendre visite en Mairie le 16 octobre 2018 à 18 heures. Il souhaite rencontrer les élus pour échanger avec eux.

- Portail du cimetière :

Le portail du cimetière est endommagé et ne se ferme plus correctement. Un budget de 240€ H.T. environ doit être envisagé pour sa remise en état par un ferronnier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.



Handwritten signatures in blue ink. The signatures are scattered across the page. One signature on the left is partially legible as "ANDRIEU. S.". Another signature in the center is clearly "Po/LEIGNEL". There are several other illegible signatures, including one that appears to be "Blanc" and another that looks like "Rf".